ACADÉMIE DE NANTES
Liberté Égalité Fraternité

Service de l'évaluation, de la prospective et de la performance

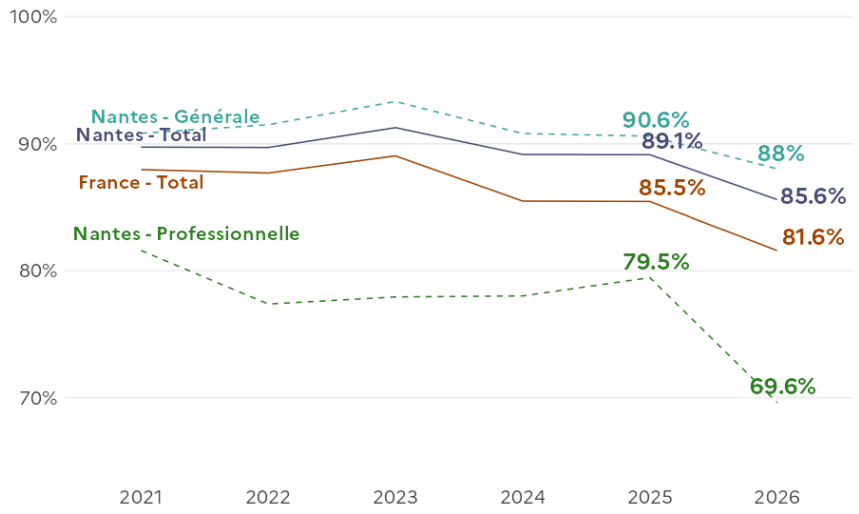
Diplôme national du brevet (DNB)
Académie de Nantes
Résultats provisoires de la session de juin 2026

NOMBRE DE CANDIDATS	CANDIDATS DNB GÉNÉRAL	CANDIDATS DNB PROFESSIONNEL	TAUX DE RÉUSSITE GLOBAL
50 865	43 892	6 973	85,6 % (-3,5 points par rapport à 2025)

A la session 2026 du DNB, de nouvelles règles d'évaluation sont mises en place. Le système de notation sur 800 points prend fin. La note de contrôle continu est désormais sur 20 points comme les épreuves terminales. Elle est calculée à partir des moyennes annuelles de toutes les disciplines. Le contrôle continu et les épreuves terminales comptaient pour moitié de la note finale. Dorénavant, celle-ci se compose à 60 % des épreuves terminales et 40 % du contrôle continu. Les candidats dont la moyenne finale est égale ou supérieure à 10 sur 20 obtiennent le DNB.

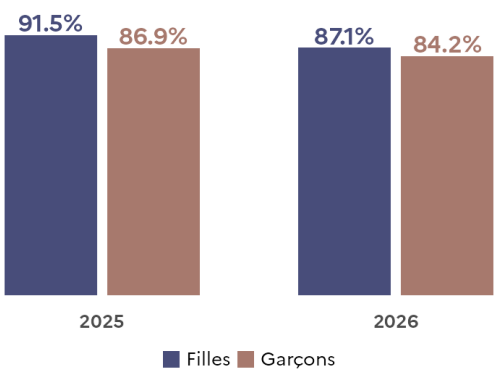
Dans l'académie de Nantes, le taux de réussite diminue de 2,6 points en série générale et de près de 10 points en série professionnelle mais reste supérieur de 4 points au niveau national dans l'ensemble.

Taux de réussite au DNB, tous candidats



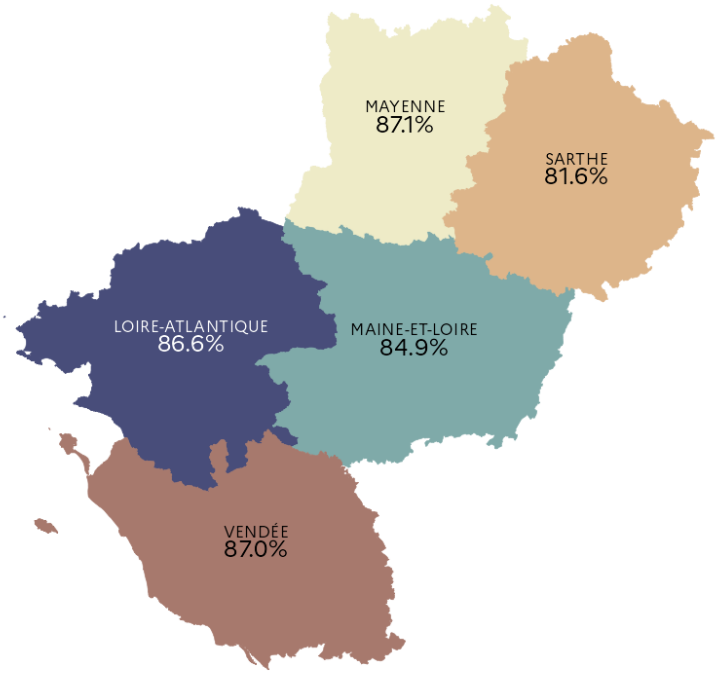
La taux de réussite des filles diminue davantage que celui des garçons (-4,6 points contre -2,9)

Taux de réussite au DNB selon le sexe
Toutes séries, tous candidats



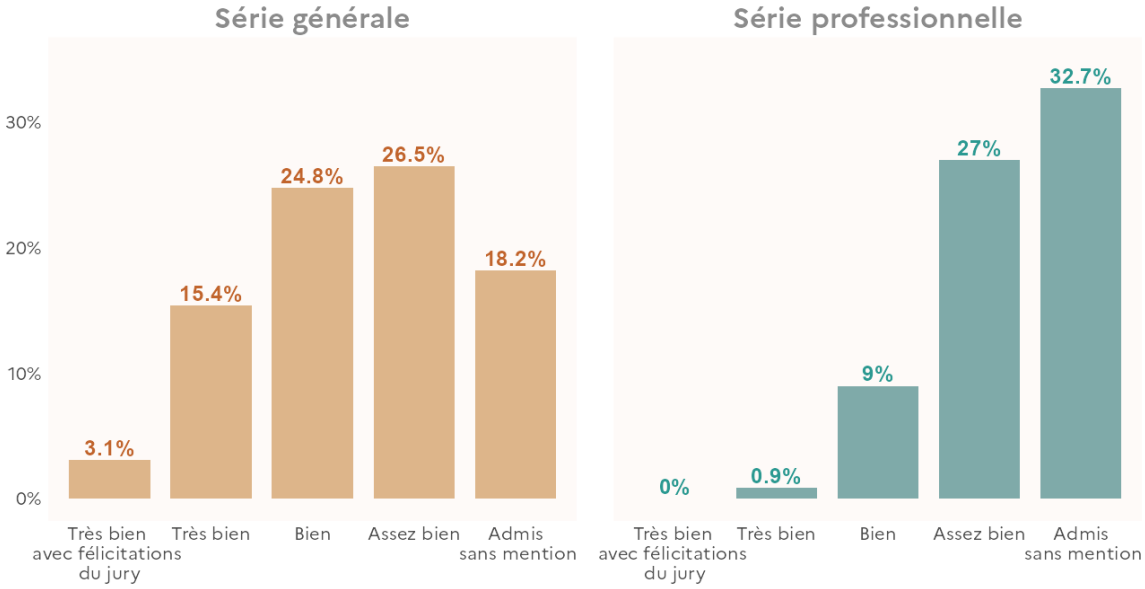
La Mayenne présente le taux de réussite le plus élevé de l'académie de Nantes

Taux de réussite au DNB par département, toutes séries, tous candidats



En série générale, 43 % des candidats obtiennent leur DNB avec une mention bien ou très bien (contre 41 % en France)

Taux de mention, tous candidats



Source

Les données sont issues du système d'information Cyclades du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les données sont provisoires. Elles portent uniquement sur la session normale de juin et n'intègrent pas les résultats des épreuves de remplacement organisées en septembre de l'année scolaire suivante.

Définitions

Taux de réussite : rapport du nombre d'admis au nombre de candidats présents.

Taux de mention : rapport du nombre d'admis avec mention au nombre de candidats présents.

Pour en savoir plus

N'guia G., 2026, "Diplôme national du brevet (DNB) 2026 - Session de juin", Note d'Information, n° 26-34, DEPP